CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Politique d'investissement responsable

Etat de la démarche au 30 avril 2022

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Avant-propos

Ce document présente la démarche de la CCAP en matière d'investissement responsable. Il décrit la politique mise en place, comprenant diverses actions réparties autour de 4 axes, les principales réalisations lors de l'année écoulée ainsi que le plan d'actions pour les années à venir, notamment en ce qui concerne les enjeux climatique

Sommaire

1 Approche retenue en matière d'investissement responsable

2 4 axes et leur mise en œuvre

3 Stratégie climatique

4 Soutien à la recherche sur le thème de l'investissement responsable

5 Nouvelles mesures implémentées

6 Actions et réflexions prévues

7 Partenariats et prestataires externes

8 En savoir plus et lexique

Chiffres clés 2021

11’143

Objets votés à l’ordre du jour lors des Assemblées générales des sociétés dans lesquelles nous investissons

2018

Total des sociétés concernées par l’activité de dialogue

-35,1%

Réduction de l’intensité carbone de la classe d’actifs «Actions des marchés développés»
(par rapport à la référence MSCI World au 31.12.2018)

CAISSE CANTONALE D’ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 1

Approche retenue en matière d’investissement responsable

CAISSE CANTONALE
D’ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Approche retenue

La Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) a une responsabilité d'investisseur envers ses bénéficiaires. Consciente de cette réalité, elle adopte une politique de placements qui favorise la stabilité et une prise de risque équilibrée. Dans une optique d'investissement à long terme, **la CCAP prend en compte depuis plusieurs années les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).**

Pour y parvenir, elle applique une politique d'investissement responsable qui se décline en 4 axes. Axes que la CCAP met en œuvre en se faisant accompagner par des spécialistes et en privilégiant la voix du dialogue en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels.

En tant qu'investisseur responsable, la CCAP investit dans des sociétés ou des projets créateurs de valeur économique sur le long terme. Elle favorise les entreprises acquises aux bonnes pratiques dans le domaine social, environnemental et de gouvernance (ESG) et assure une gestion durable de son patrimoine immobilier.

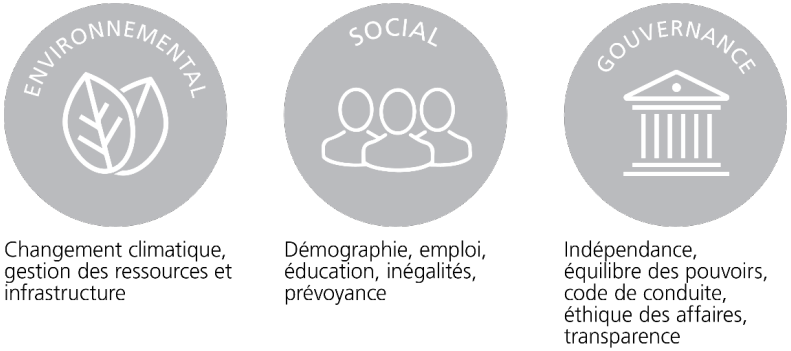

Historique de la démarche

La CCAP prend en compte les enjeux ESG depuis plusieurs années et applique son approche de manière progressive

1999
Début exercice
des droits de votes

2007
Premiers investissements dans des
fonds ESG

2010
Un des premiers membres
d' Ethos Engagement Pool (Suisse)

2017
Introduction liste d'exclusion et
évaluation du portefeuille Actions
sous l'angle ESG

2018
Membres Ethos Engagement Pool
(International)

2019
Extension exclusion
au secteur du charbon et
évaluation du portefeuille
Obligations sous l'angle ESG

2020
Extension de l'exercice des
droits de vote aux actions
internationales et devient
membre du Swiss Sustainable
Finance (SSF)

2020
Adoption d'une
stratégie climatique

L'approche et les mesures entreprises sont amenées à évoluer

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Implémentation de la politique d'investissement responsable en 4 axes

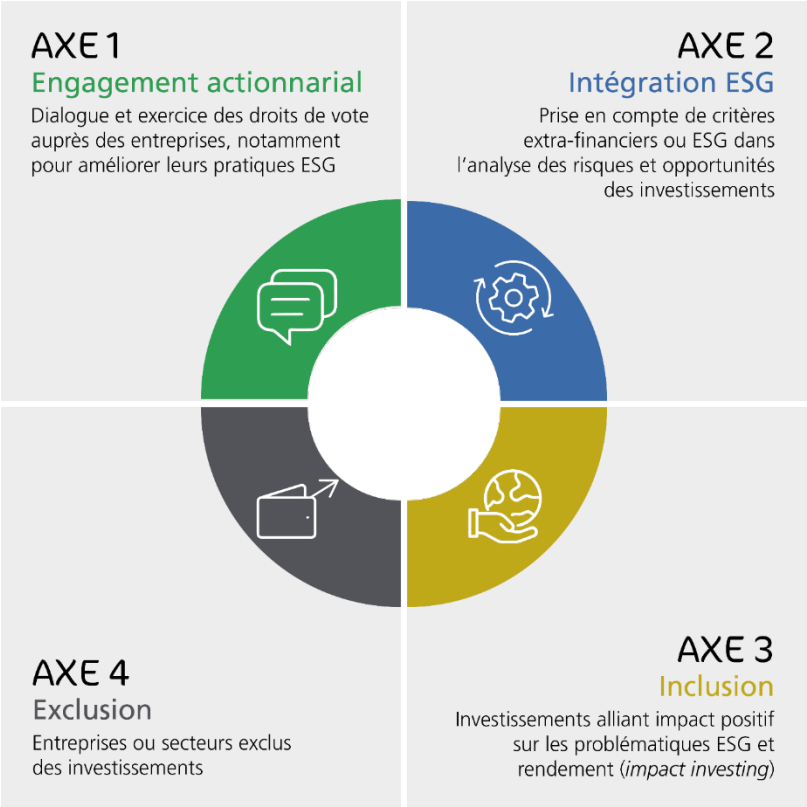

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

La CCAP reconnue pour ses bonnes pratiques

L'approche retenue est évaluée régulièrement par différentes organisations et experts externes, dont Conser. Les analyses mettent en exergue les bonnes pratiques de la CCAP en matière d'investissement responsable.

Voir aussi : https://alliance-climatique.ch/rating-climatique/

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 2

4 axes et leur mise en œuvre

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

4 axes
et leur mise en œuvre

Chacun des axes est décliné en plusieurs mesures et actions concrètes, adaptées en fonction de la classe d'actif (mobiliers ou immobiliers).

Ce chapitre présente chaque axe et détaille les mesures mises en œuvre.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

AXE 1 Engagement actionnarial

L'approche choisie est d'encourager toute initiative favorisant le dialogue et la sensibilisation des dirigeants de sociétés aux questions ESG, sans se contraindre d'investir uniquement dans des sociétés *leader* ou pionnières en matière de développement durable.

DEFINITION

L'engagement actionnarial ou engagement actif permet, en tant qu'investisseur institutionnel, d'influencer les entreprises en ce qui concerne notamment leurs pratiques en matière d'ESG. Grâce à cette activité, la CCAP peut prendre position sur des enjeux et, au travers d'une démarche structurée et regroupant plusieurs investisseurs, les formuler aux entreprises concernées.

OBJECTIFS

- Instaurer des changements de pratique sur le long terme
- Renforcer la responsabilité des entreprises et ainsi augmenter sa valeur
- Réduire les risques (financiers/de réputation)

2 formes d'engagement actionnarial

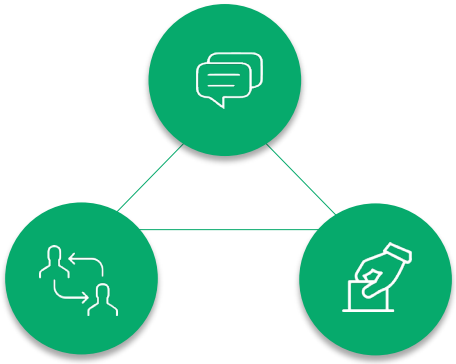

Dialogue avec les entreprises sur leurs pratiques ESG en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels.

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle investit.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

AXE 1 Engagement actionnarial

Dialogue avec les entreprises

Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable. Retraites Populaires le fait en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels afin de bénéficier d'effets de levier plus importants et d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière d'ESG. Par ailleurs, le dialogue est le moyen qui permet d'aborder des thèmes non traités lors des assemblées générales et ainsi de compléter l'exercice des droits de vote. L'activité de dialogue a été confiée à Ethos Services SA qui l'exerce au travers de deux programmes:

- Dialogue avec les sociétés cotées en Suisse : Ethos Engagement Pool (EEP)
- Dialogue avec les sociétés cotées hors de Suisse: Ethos Engagement Pool International (EEPI)

Ces programmes permettent d'exercer l'activité de dialogue conjointement avec d'autres investisseurs institutionnels et d'engager, soit en direct soit en participant à des initiatives collectives, un dialogue constructif avec les instances dirigeantes des sociétés sur des thèmes variés. Au total 149 sociétés suisses et 1869 entreprises internationales sont ciblées. Le choix des thèmes des dialogues est effectué annuellement par les membres.

2021

Thèmes des dialogues

Changement climatique

Gouvernement d'entreprise

Conditions de travail et respect des droits humains

Reporting environnemental et social

Engagement réactif suite à des controverses

Rapports avec les activités et résultats obtenus en 2021, téléchargeable sur www.ethosfund.ch

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

AXE 1 Engagement actionnarial

Dialogue avec les entreprises
Exemple de résultats concrets

L'initiative de dialogue «Climate Action 100+» fait partie des projets de dialogue soutenus par Ethos et les membres de l'EEP International, dont est membre Retraites Populaires. La pression de plus de 617 investisseurs institutionnels réunis au sein de cette initiative, représentant USD 60'000 milliards de fonds sous gestion, a permis d'obtenir une série de résultats concrets.

Aujourd'hui 111 sociétés des 167 concernées ont fixé un objectif de zéro émission de CO_2.

Climate Action 100+
Global Investors Driving Business Transition

www.climateaction100.org

AXE 1 Engagement actionnarial

Exercice des droits de vote des actionnaires

La CCAP défend les intérêts de ses assurés en votant lors des assemblées générales. Elle le fait au travers de sa gérante Retraites Populaires pour les titres détenus, via des fonds dédiés, en Suisse depuis 1999 et, dès 2020, aussi à l'étranger pour les plus grandes entreprises.

La gérante vote sur tous les points à l'ordre du jour et notamment sur la rémunération des instances dirigeantes, l'élection de membres du Conseil d'administration, les modifications statutaires ou encore les acquisitions ou restructuration d'entreprise. Pour ce faire, la gérante s'appuie sur des rapports d'analyses et des recommandations fournies par Ethos Services SA.

2021

Chiffres clés exercice droits de vote

678
Assemblées générales

11'143
Total des votes

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

AXE 2 Intégration ESG

La CCAP est convaincue que les entreprises qui intègrent de manière proactive les enjeux ESG vont générer des performances financières durables sur le long terme. A profil «rendement/risque» similaire, les investissements qui intègrent les critères ESG sont privilégiés.

DEFINITION

L'intégration ESG consiste à prendre en compte dans la construction et le suivi du portefeuille des critères ESG (c'est-à-dire des critères extra-financiers) en plus des critères financiers « standards » (performance, coût, risque, etc.). Les indicateurs déterminant les décisions d'investissement ne sont donc plus uniquement financiers, mais combinent performance financière et durabilité. Les mesures d'intégration des critères ESG varient en fonction de la catégorie de placement (mobilier ou immobilier).

OBJECTIFS

- Appréhender de manière complète les risques et les opportunités d'un investissement
- Intégrer l'investissement responsable dans la gestion sans impacter de manière négative la performance
- Diminuer les risques

Critères financiers standards

Performance
Risque
Coût

Critères extra financiers ESG

Environnement
Social
Gouvernance

AXE 2 Intégration ESG

Sélection des gestionnaires d'actifs

La CCAP prend en compte les critères ESG dans le choix de ses gestionnaires d'actifs. Les acteurs qui démontrent une prise en compte des facteurs ESG sont en effet favorisés à risque/rendement égal.

Afin de garantir une bonne appropriation des impératifs et principes fixés en matière d'ESG, la politique d'investissement responsable est présentée à l'ensemble des gestionnaires d'actifs.

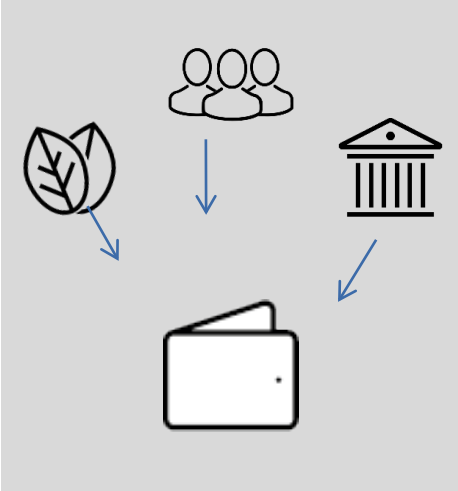

AXE 2 Intégration ESG

Suivi et évaluation du portefeuille sous l'angle ESG

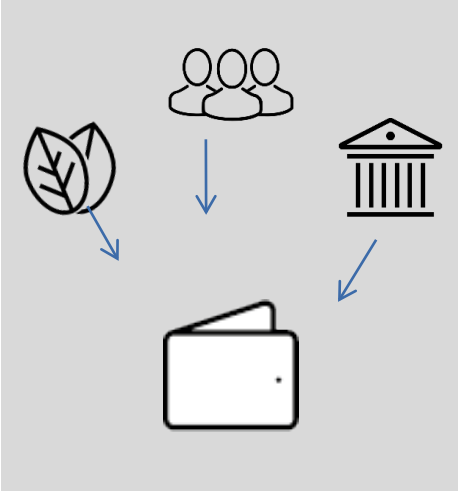

Depuis 2017, une évaluation du portefeuille sous l'angle ESG a été entamée. Cette démarche a été confiée à Conser.

Conser évalue les placements à l'aide d'indicateurs ESG et leur attribue une note. Ces évaluations permettent notamment d'étudier les risques difficilement quantifiables pouvant affecter le portefeuille et sont des outils techniques et de pilotage.

La CCAP met en place progressivement les bases lui permettant d'intégrer les facteurs ESG dans le suivi et l'évaluation de ses placements. Dans un premier temps, les portefeuilles actions et obligations ont été analysé. Depuis 2019, les portefeuilles placements privés, immobilier indirect étranger et infrastructure sont également soumis à cette évaluation. La volonté à terme est d'étendre cette analyse à l'ensemble de actifs mobiliers.

AXE 2 Intégration ESG

De la sélection à l'évaluation, processus d'intégration des critères ESG dans les placements mobiliers

1 SELECTION

Sélection des fonds et des gestionnaires en prenant en compte les facteurs ESG

2 INFORMATION

Présentation et information aux gestionnaires de la démarche et des principes fixés

3 EVALUATION

Evaluation des titres et fonds sous l'angle ESG (Conser)

4 NOTATION

Attribution de notes ESG (Conser)

5 DISCUSSIONS ADAPTATION

Vérification de l'application de la stratégie ESG et retours aux gestionnaires d'actifs suite à la note ESG

AXE 2 Intégration ESG

Gestion durable du parc immobilier

La CCAP assure une gestion durable de son patrimoine immobilier. Dans le cadre de la rénovation du parc immobilier ou lors de nouvelles réalisations, la volonté est d'agir dans une démarche où les enjeux économiques et ESG sont pris en compte. Lors de rénovations, une attention particulière est notamment portée à l'amélioration de l'efficience énergétiques des immeubles.

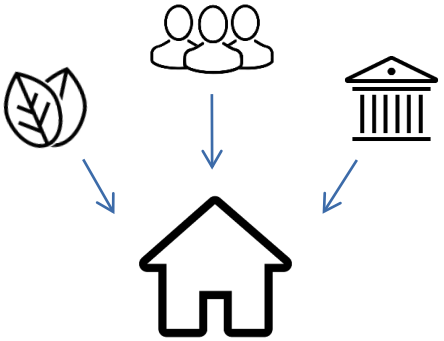

Approche durable appliquée au parc immobilier

1 Respect de l'environnement

- Réduction émissions gaz à effet de serre
- Qualité de l'air intérieur des logements

2 Equité sociale

- Logement à loyer raisonnable
- Habitabilité des logements

3 Exigences économiques

- Performance stable sur le long terme issue de l'économie locale
- Approche «acheter pour garder»

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

AXE 3 Inclusion

La CCAP investit dans des entreprises dont les activités proposent une solution aux enjeux ESG. Elle le fait principalement de manière indirecte, au travers de classes d'actifs comme l'infrastructure, les placements privés et l'immobilier étranger.

DEFINITION

Cette approche consiste à investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux et les problématiques environnementales, sociétales ou de gouvernance *(impact investing)*

OBJECTIFS

- Participer au financement d'une économie durable
- Concilier performance économique, impact social et impact environnemental
- Soutenir des solutions à des problématiques liées, par exemple, au changement climatique ou à des défis sociétaux

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

2021

Exemples *d'impact investing*

En 2020, nous avons intégré un fond d'investissement lié à la transition énergétique en Europe et aux Etats-Unis (dans AIP Infrastructure II). Grâce à cette participation, nous soutenons à ce jour la réalisation de deux projets: le projet Escalade (aux Etats-Unis) et le projet «Puerto Real» en Espagne. Ces constructions favorisent la transition énergétique par la production d'énergie renouvelable.

PROJET ESCALADE

Construction d'un parc éolien terrestre de 336 MW au Texas (65 éoliennes prévues).

PROJET BEATRICE

Nouvel investissements dans un parc éolien marin de 186 MW en Lituanie prévu pour 2022

PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

A terme, ce fond vise à fournir en électricité renouvelable environ 600'000 ménages

600'000 ménages

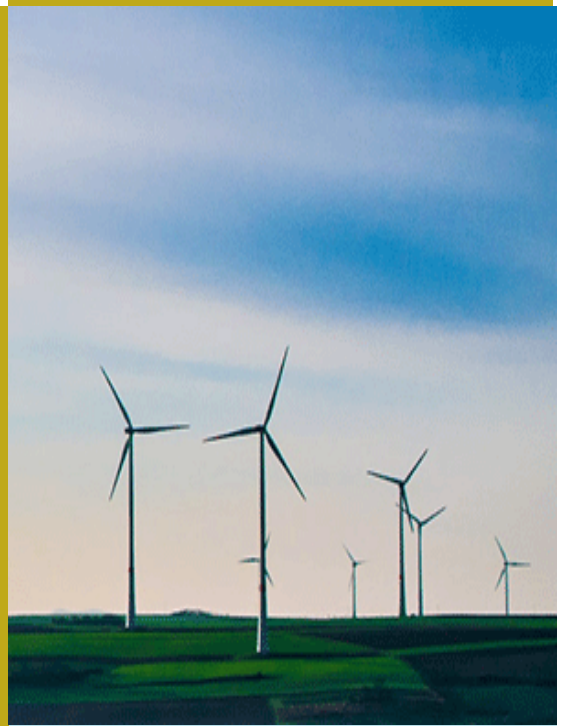

AXE 4 Exclusion

La CCAP exclut de son portefeuille d'actions les titres qui ne respectent pas les lois et ordonnances suisses ou les conventions ratifiées par la Suisse en matière d'armement ainsi que des entreprises actives dans le charbon.

DEFINITION

Les entreprises sont exclues selon les critères suivants :

- actives dans les bombes à sous-munitions et mines antipersonnel, ainsi que les armes chimiques ou bactériologiques
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'armement nucléaire
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'extraction du charbon
- 30% ou plus du chiffre d'affaires est lié à la génération de l'électricité basée sur le charbon
- 10 GW ou plus d'électricité est produite par du charbon

OBJECTIFS

- Respecter les normes internationales
- Réduire les risques financiers et liés à la transition énergétique

AXE 4 Exclusion

Définition des critères d'exclusion et application de la liste

La production d'armes et d'équipements est interdite par les principales conventions internationales lorsqu'il s'agit de bombes à sous-munitions, de mines antipersonnel ou d'armes nucléaires ainsi que d'armes chimiques ou bactériologiques. La gérante suit ces bases normatives et exclut les sociétés qui ne les respectent pas. Par ailleurs, compte tenu des conséquences possibles du changement climatique, la gérante exclut les sociétés actives dans le secteur du charbon.

Pour définir les entreprises à exclure, elle se base sur les rapports de Conser Invest SA. Le respect de ces critères par les gestionnaires d'actifs est contrôlé par Conser Invest SA, à l'occasion de l'évaluation des portefeuilles sous l'angle ESG.

La liste d'exclusion est mise à jour de manière annuelle et est amenée à évoluer (soit en fonction de l'identification d'autres risques financiers, soit en fonction de valeurs éthiques).

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 3
Stratégie climatique

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Stratégie climatique

La CCAP prend au sérieux les enjeux liés au changement climatique et s'engage en fixant des objectifs de réduction d'intensité carbone.

Au cours de ces dernières années des mesures concrètes ont été prises en lien avec le climat dans chacun des 4 axes de la politique d'investissement responsable. Par exemple, en 2019, la CCAP a notamment procédé à un désengagement de l'industrie du charbon de ses portefeuilles actions (Axe 4 «Exclusion») et a investi dans des projets ou sociétés favorisant la transition climatique (Axe 3 « Inclusion »).

Afin d'appréhender les risques et opportunités de la transformation de notre environnement, elle s'est dotée en 2020 d'une stratégie climatique qui renforce la capacité d'adaptation et de résilience de ses portefeuilles.

La CCAP continue de suivre attentivement les évolutions dans cette thématique.

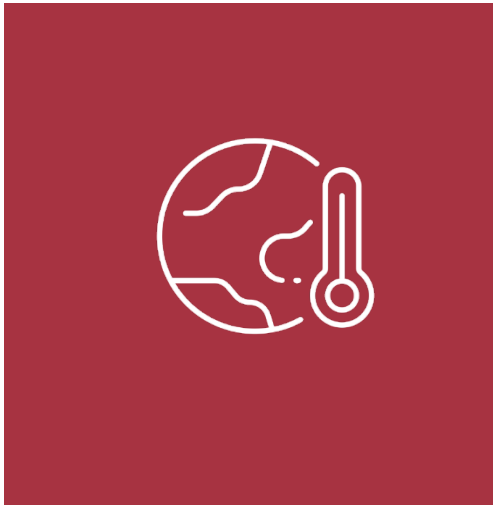

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Exemples de mesures appliquées en faveur du climat

Placements mobiliers

- Désinvestissement de l'industrie du charbon des portefeuilles actions et de certains portefeuilles obligations
- Participation à des initiatives collectives permettant de faire évoluer les entreprises vers une réduction des émissions de CO_2 (exemple: Climat Action 100+)
- Evaluation annuelle de l'empreinte carbone des actions et obligations détenues (par Conser)
- Investissements dans des projets ou sociétés favorisant la transition climatique. Au 31.12.21, 20% des investissements du portefeuille Infrastructure sont consacrés à ce type de projets

Placements immobiliers

- Installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures de notre patrimoine immobilier
- Isolation de nos bâtiments
- Fenêtres avec double et triple vitrages
- Choix des chaudières plus efficientes
- Installation de compteurs de chaleurs par appartement

Projets et réflexions en cours en faveur du climat

Placements mobiliers

- Désinvestissement de l'industrie du charbon de tous les portefeuilles obligations
- Augmentation des investissements favorisant la transition climatique
- Etude d'une nouvelle liste d'exclusion du charbon selon les données d'une ONG spécialisée

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Stratégie climatique

Par l'adoption en 2020 de sa stratégie climatique, la CCAP s'engage pour une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 ainsi que pour une réduction significative des émissions de CO_2 liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier.

Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement de sa politique d'investissement responsable et s'aligne sur les principes ratifiés par les Accords de Paris et la Confédération. Elle se compose essentiellement d'un renforcement des mesures d'ores et déjà appliquées dans le cadre de la politique d'investissement responsable et fixe des objectifs de réduction d'intensité carbone concrets à court et long terme.

Pour parvenir à ces objectifs, la CCAP entend s'appuyer sur les outils et les axes mis en œuvre dans le cadre de sa politique d'investissement responsable et se faire accompagner par la société Conser.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Stratégie climatique – objectifs

Réduction des émissions de CO_2 pour 2025 :

- Actions des marchés développés - 50% d'intensité carbone

Réduction des émissions de CO_2 pour 2030 :

- Actions des marchés développés - 80% d'intensité carbone

Réduction des émissions de CO_2 pour 2050 :

- Neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050
- Réduction significative des émissions de CO_2 liées à la production de chaleur de son patrimoine

Stratégie climatique - évolution

Les mesures entreprises portent déjà leurs fruits et une tendance positive se dessine clairement.

Toutefois, elle reste tributaire de nombreux facteurs. Il est en effet important de noter que l'évolution des émissions carbone ne sera pas forcément linéaire. Pour les investissement mobiliers, elle peut être influencée notamment par la qualité de la donnée, le positionnement des gérants ou le choix tactique d'allocation. En matière d'investissements immobiliers, les conditions climatiques, les disponibilités des énergies renouvelables, les comportements des locataires ou encore les contraintes du marché de la construction peuvent influencer les résultats et efforts en matière d'assainissement énergétique des immeubles.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 4

Soutien à la recherche

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Recherches dédiées à l'investissement responsable soutenues par la CCAP

Promouvoir des projets de recherche dans le domaine d'une économie guidée par un modèle de développement durable fait partie des engagements la gérante en matière d'investissement responsable.

La gérante participe au financement d'un programme de recherches réalisé par *Enterprise for Society Center* (E4S), pôle de compétences qui regroupe l'UNIL, l'EPFL et l'IMD et dédié à l'investissement responsable et ses impacts.

Deux études ont déjà été publiées.

- « Désinvestir : pour quel impact » vise à en savoir plus sur les outils à privilégier en tant qu'investisseurs institutionnels pour s'engager en faveur du climat.
- « Comment favoriser le succès de l'actionnariat actif ? » analyse non seulement les différents critères pour assurer la réussite de l'actionnariat actif, mais aussi les raisons pour lesquelles les entreprises sont plus susceptibles de se conformer aux exigences ESG des investisseurs et que faire lorsqu'elles le font ne pas.

Les résultats et rapports complets sont consultables sur notre site internet ou celui de E4S.

E4S
Enterprise for Society

Résultats des études téléchargeables sur www.e4s.center et www.retraitespopulaires.ch

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 5

Nouvelles mesures implémentées

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Dernières actions mises en place

Engagement actionnarial

Extension droit de vote pour les sociétés étrangères en 2020.

Intégration ESG

Optimisation des outils de suivi grâce à une nouvelle plateforme numérique (Canopia, partenariat Conser et Fundo) qui permet aux intervenants financiers de suivre les portefeuilles dans le respect des critères ESG en 2021.

Inclusion

Identification du pourcentage des investissements avec impact dans la classe d'actifs Infrastructure en 2020.

Exclusion

Exclusion du secteur du charbon d'une partie du portefeuille obligations en 2021.

Soutien d'une étude académique sur l'impact de l'exclusion en 2021.

Changement climatique

Adoption d'une stratégie climatique en 2020.

Mise en œuvre d'une plateforme de relevé des consommations et de l'étiquetage énergétique des bâtiments en 2021.

Analyse et projets pilotes concernant différents dispositifs de recharge des véhicules électriques en 2021.

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 6
Actions et réflexions prévues

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Actions et réflexions pour 2022 et 2023

Engagement actionnarial

Soutien d'une étude sur l'impact des stratégies de dialogues en partenariat avec le monde académique.
Implémentation d'une stratégie en cas de dialogues infructueux.

Intégration ESG

Implémentation d'indices en lien avec l'approche ESG et la stratégie climatique des portefeuilles Actions.

Evolution de la boussole durable utilisée dans le développement du patrimoine immobilier, avec intégration de nouveaux critères comme l'écologie des matériaux, la mobilité douce ou la protection des travailleurs.

Inclusion

Développement des investissements de la classe d'actifs infrastructure.

Exclusion

Finalisation de l'exclusion du secteur du charbon dans tous les portefeuilles obligations.

Etude d'une nouvelle liste d'exclusion du charbon selon les données d'une ONG spécialisée.

Changement climatique

Implémentation de la stratégie climatique.

Analyse du potentiel d'équipement des toitures par des panneaux photovoltaïques.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE
032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 7

Partenariats et prestataires

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Partenariats

E4S

Pôle de compétences académiques

L'Université de Lausanne à travers sa faculté HEC (UNIL-HEC), l'Institute for Management Development (IMD) et l'EPFL sous l'égide de son Collège de Management de la Technologie, ont uni leurs forces au sein d'Enterprise for Society (E4S) en embrassant la mission d'aider la société, à commencer par la région lémanique et la Suisse, à surmonter ses défis et de mener la transition vers une économie plus résiliente, plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive.

La gérante soutient un projet de recherche au sein de ce pôle de compétences visant à mieux définir comment les investisseurs institutionnels peuvent agir pour s'engager en faveur du climat, notamment en prenant en compte les exclusions et le dialogue.

www.e4s.center

Swiss Sustainable Finance

Organisation pour une Suisse actrice de la finance durable

Retraites Populaires est membre de cette organisation dont la mission est de renforcer la position de la Suisse en tant que voix et actrice de premier plan de la finance durable, contribuant ainsi à une économie durable et prospère. L'association, fondée en 2014, est représentée à Zurich, Genève et Lugano.

Actuellement, SSF réunit environ 180 membres et partenaires et agit par des mesures d'information, de formation et d'encouragement.

www.sustainablefinance.ch

Principaux prestataires externes

Conser

Evaluation ESG des portefeuilles

Spécialisée dans le développement de solutions technologiques au service de la finance durable, Conser a développé des outils ESG innovants pour mesurer et améliorer l'impact et la durabilité de portefeuilles ou de fonds. Fondée à Genève en 2007, Conser est une société de conseil, suisse et indépendante, 100 % dédiée à l'investissement durable. Elle est à l'origine de la création de plusieurs plates-formes de réflexion en finance durable, dont *Sustainable Finance Geneva.*

www.conser.ch

Ethos Services SA

Activité de dialogue

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, regroupe actuellement 226 caisses de pension et fondations d'utilité publique. Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation Ethos a créé la société Ethos Services. Celle-ci s'adresse en priorité aux investisseurs institutionnels.

www.ethosfund.ch

Energo et Egain

Efficacité énergétique des bâtiments

Energo est une association des institutions publiques et privées à grande consommation d'énergie. Elle les aide à réduire sensiblement la consommation d'énergie et les coûts énergétiques de leurs bâtiments.

Depuis sa fondation en 2001 dans le cadre du programme SuisseEnergie, l'association Energo est devenue un centre de compétences majeur, acteur de l'efficience énergétique à travers toute la Suisse.

www.energo.ch

Egain est un pionnier de la gestion énergétique des bâtiments. Ses solutions exploitent un grand nombre de sondes pour récolter, stocker analyser finement tous les paramètres du fonctionnement thermique des bâtiments et développer une base de connaissances sans égale – ce que l'on appelle « big data ».

www.egain.io

CCAP
VIE & PRÉVOYANCE

Chapitre 8

En savoir plus et lexique

CAISSE CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE

RUE DE LA BALANCE 4
2001 NEUCHÂTEL
SUISSE

032 727 37 77
CCAP@CCAP.CH
WWW.CCAP.CH

Liste des spécialistes

Retraites Populaires

Gérante

La gérance de la CCAP est confiée à Retraites Populaires, qui administre les affaires courantes et met en œuvre les décisions du Conseil d'administration sous sa surveillance. Retraites Populaires est active dans le domaine de la prévoyance depuis plus de 110 ans et emploie des spécialistes dans tous les domaines afférents à la gestion d'une institution de prévoyance (administration, juridique, finance, immobilier, actuariat, communication, etc.). Retraites Populaires met à disposition à l'ensemble de ces mandants un fonds institutionnel dédié. Les caisses investissent en fonction de leur allocation d'actifs dans les différents compartiments, en souscrivant ou rachetant des parts. La gestion est réalisée par la sélection de placements collectifs, passifs ou actifs, pondérés en fonction de leur profil risque/rendement. Les actions ne sont donc pas détenues en direct.

www.retraitespopulaires.ch

Conser

Evaluation ESG des portefeuilles

Spécialisée dans le développement de solutions technologiques au service de la finance durable, Conser a développé des outils ESG innovants pour mesurer et améliorer l'impact et la durabilité de portefeuilles ou de fonds. Fondée à Genève en 2007, Conser est une société de conseil, suisse et indépendante, 100 % dédiée à l'investissement durable. Elle est à l'origine de la création de plusieurs plates-formes de réflexion en finance durable, dont *Sustainable Finance Geneva.*

www.conser.ch

Ethos Services SA

Activité de dialogue

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, regroupe actuellement 226 caisses de pension et fondations d'utilité publique. Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation Ethos a créé la société Ethos Services. Celle-ci s'adresse en priorité aux investisseurs institutionnels.

www.ethosfund.ch

En savoir plus et lexique

www.ccap.ch

Vous trouverez sur le site de la CCAP des informations supplémentaires à propos de cette thématique.

lexique

Investissement responsable ou durable
C'est un placement qui vise à concilier performance économique d'une part, et impact social et environnemental d'autre part. L'action durable dans le cadre de l'activité de gestion de fonds prend principalement la forme d'une politique d'investissement responsable.

Critères ESG
L'abréviation ESG désigne 3 domaines: l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. Les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) constituent la base d'une analyse de durabilité.

Crédits pictogrammes: Shmidt Sergey, Gregor Cresnar, Unicirn, Hassan Ali, Icon 54 from Noun Project
Crédits phots: Retraites Populaires et pxhere.com
Version au 16 mai 2022